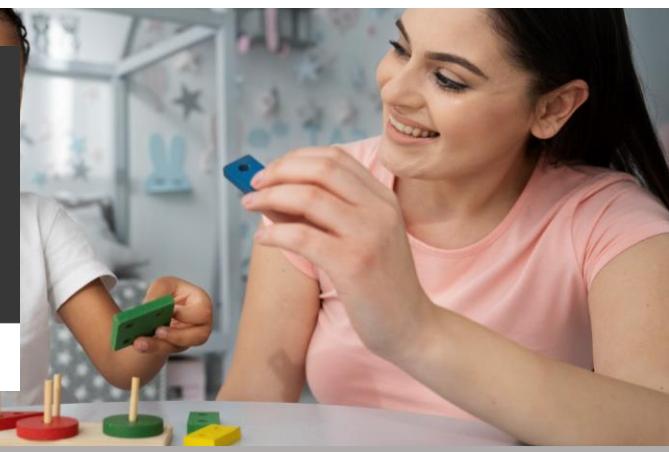


Prends part à *notre* mission

TECHNICIEN(NE) ÉDUCATION SPÉCIALISÉE



NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, à appliquer des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée, soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES*

Capacité à intervenir avec une clientèle adolescente en trouble grave de comportement. Doit maîtriser les outils d'aide technologique. Collaborer avec l'équipe multidisciplinaire, participer à l'élaboration et à la rédaction du plan d'intervention; Sélectionne des mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont déterminés, élabore son plan d'action et applique ces mesures; Évalue l'atteinte des objectifs et participe à l'évaluation du plan. Élabore, organise et anime des activités éducatives ou de soutien pédagogique, culturelles, ludiques et sportives visant à développer des habiletés sociales, cognitives, psychomotrices, de communication ou autres; Choisit, prépare et, au besoin, voit à l'adaptation ou à la fabrication du matériel nécessaire à ces activités. Collabore à la détermination et à la réalisation d'autres activités éducatives telles que l'organisation et la supervision de stages en milieu de travail. Appuie l'élève dans ses apprentissages, notamment en classe; dans la mesure de ses compétences, elle l'aide dans la lecture et l'écriture et elle lui fournit des explications; elle l'aide dans l'apprentissage des leçons et l'exécution des devoirs. Observe la situation et intervient auprès des élèves en réaction avec leur environnement; Procure une relation d'aide; Utilise, lors de crise, des techniques d'intervention pouvant favoriser le retour au calme et à l'ordre; Apporte son soutien à l'enseignante ou l'enseignant pour assurer, en classe, un environnement propice aux apprentissages. Utilise des techniques de communication adaptées aux besoins des élèves. Fournit de l'information pour sensibiliser les élèves aux diverses déviances ou dépendances et, au besoin, les rencontre pour les conseiller, les aider ou les référer à des ressources spécialisées. Assure l'encadrement des élèves qui, à la suite d'une sanction, doivent suivre leur cours dans un local séparé; elle les aide à poursuivre leurs travaux scolaires; elle convient avec les élèves et les intervenantes et intervenants concernés des conditions de leur réintégration en classe. Elle peut être appelée à accompagner les élèves en difficulté à l'arrivée et au départ des autobus scolaires. Elle consigne ses observations et ses interventions, tient des dossiers et rédige des rapports concernant la situation des élèves. Elle collabore, au besoin, avec les organismes de protection de la jeunesse et les autres intervenantes et intervenants externes, notamment en signalant les cas d'abus ou de négligence parentale; le cas échéant, elle assiste la direction concernée lors de fouilles d'élèves. Elle rencontre les élèves, les parents et le personnel enseignant pour les conseiller, les informer et leur fournir la documentation et les références pertinentes. Au besoin, elle administre les médicaments selon les prescriptions médicales et conformément à la politique d'encadrement des élèves de l'école et aux instructions des parents; elle procure les premiers soins. Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels nécessaires pour l'exécution de ses travaux.

Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

***Se référer au plan de classification**

**TYPE DE CONTRAT
REEMPLACEMENT
30H/SEMAINE**

LIEU DE TRAVAIL
École Du Boisé, Sept-Îles

HORAIRE DE TRAVAIL
30h/semaine (lundi au vendredi)

**QUALIFICATIONS
REQUISES/SCOLARITÉ**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

ENTRÉE EN FONCTION
Le plus tôt possible

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT
Direction de l'école

RÉMUNÉRATION
27,71 \$ à 39,88 \$ de l'heure + prime de rétention

FIN DE L'AFFICHAGE
19 février 2026

Intéressé?

POSTULEZ AU :
Service des ressources humaines
Centre de services scolaire du Fer
30, rue Comeau, Sept-Îles QC G4R 4N2

AFFICHAGE 25-26-65

Par courriel :

rhumaines@cssdufer.gouv.qc.ca

Le CSS du Fer se réserve le droit de faire passer des tests.